

Relance du Plan de Renforcement des actions de lutte contre le décrochage

Rentrée septembre 2020

Le plan de renforcement des actions de lutte contre le décrochage mis en œuvre en juin 2020 est relancé en cette rentrée scolaire. Pour rappel, le pilotage de ce plan est assuré au niveau local, en lien avec l'IEN-IO, par un comité de pilotage autour du chef d'établissement responsable du réseau Foquale, avec le directeur de CIO et le coordonnateur académique de projet de la MLDS. Le pôle de la persévérance de la DRAIO accompagne la mise en œuvre et en assure le suivi en région académique.

Identification des jeunes
et contact avec les
familles
Sous la responsabilité du
chef d'établissement

- Repérer les élèves qui ne se sont pas manifestés à la rentrée (tous niveaux y compris les jeunes ayant échoué aux examens ou n'ayant pas participé aux procédures d'affectation (dossier absent)
- Contacter les familles concernées
- Courrier Famille, le cas échéant, précisant l'obligation de formation des 16/18 ans instaurée à la rentrée 2020

Diagnostic et entretien
de situation
Sous la responsabilité du
DCIO

- **Si le contact avec le jeune et sa famille ne s'établit pas**, le chef d'établissement **communique aux DCIO** la liste des jeunes concernés pour assurer un contact et un suivi par les PSAD qui activent leur réseau partenarial et territorial. (Tableau de remontée en PJ).
- Les PSAD proposent des **entretiens de situation** avec l'interlocuteur approprié en fonction des besoins repérés (PSY EN, Enseignants de la MLDS, conseiller mission locale, référents décrochage de l'établissement d'origine).
- **Quand le jeune reste injoignable**, la PSAD communique la liste des jeunes aux chargés de projet dans le cadre du projet régional PIC repérage des invisibles (enclencher le dispositif "aller vers" avec les missions locales qui permet de contacter les jeunes sur leur lieu de vie).

Accompagnement et
solutions proposées
pour assurer et faciliter
le retour en
établissement

- **Accompagnement pédagogique individualisé mis en œuvre par le chef d'établissement pour faciliter le retour en classe**
- **Mobilisation d'un dispositif spécifique de remobilisation de la MLDS** (en EPLE, sous condition de l'ouverture des EPLE, ou en CIO) maquette d'appel à projet en PJ avec quatre modules (confiance en soi, accompagnement au projet d'orientation, remise à niveau, parcours allophones).
- **Entrée dans les dispositifs** de la MLDS : Compétences +
- **Mobilisation des dispositifs relais (classes, ateliers relais)**
- **Préparer un accueil dans une Structure de Retour à l'École** (micro lycée, micro collège, lycée nouvelle chance).
- **Organisation de session d'information et d'orientation** dans le cadre des procédures d'affectation (PSY EN /ECPIF)
- **Prise en charge dans des dispositifs de la mission locale** quand le jeune est très éloigné d'un retour en établissement
- **SAS prépa apprentissage – start** (projet PIC régional en PJ)
- **Projet de formation 16/18 ans** avec la Région en PJ (septembre 2020)